

Stratégie à 3 ans

La Direction a répété ses objectifs de marge opérationnelle à 7% en 2024 puis 7,5% en 2025 pour atteindre les 8% en 2026. Nous étions à 5,9% en 2023.

Cela permettrait de ramener les fonds propres dans le vert et réduire le ratio d'endettement.

Nous restons sur une stratégie de simplification et de modernisation de la flotte. Le renouvellement de la flotte, souhaité par **FO** depuis de nombreuses années, a un impact direct sur nos résultats et sur nos ambitions environnementales.

A la sortie de la crise COVID, Air France a été une des premières compagnies à proposer une offre conséquente mais depuis, les concurrents ont su résoudre une grande partie de leurs problèmes.

Le groupe IAG a augmenté de 23% son offre en 2023, ramenant les SKO (Siège au kilomètre offert) à 96% de 2019. L'offre est à nouveau élevée et les clients ont le choix.

Le Cargo revient à un niveau pré-COVID et le changement de logiciel accentue la baisse de résultats. Un projet mal initié qui a des conséquences importantes pour les salariés et les clients du cargo. Il n'est pas admissible dans une entreprise comme la nôtre qu'un projet de cette importance soit mené de cette manière ! Il n'y a pas mieux pour démotiver les équipes et faire fuir nos clients !

Les résultats financiers premier trimestre donnent une tendance qui amène la Direction à prendre des mesures immédiates comme le report de petits investissements ou la validation de chaque embauche par la Directrice Générale. La Direction ne se veut pas alarmiste mais préfère agir rapidement.



Les résultats du premier trimestre seront présentés le 30 avril et un CSEC extraordinaire sera réuni le 2 mai.

FO se souvient d'époques durant lesquelles la Direction laissait trop longtemps dériver les choses avant de réagir, il devenait alors difficile de redresser la barre sans casse. Il faut cependant prendre le temps d'expliquer la situation aux salariés.

L'A220 est loin de faire l'unanimité chez les opérationnels et particulièrement pour son traitement en piste. La question du remplacement des Airbus A320 et A321 va se poser. A ce jour rien n'est arbitré.

FO défend, là aussi, la logique d'investissement dans une flotte moderne.



Gestion prévisionnelle des emplois 2024 / 2026



Le besoin en effectif devrait rester stable au regard des projections de l'activité. Le nombre de départs naturels imposera des plans d'embauches sur certains métiers. Les recrutements PN continueront comme pour le personnel au sol à la maintenance, à l'informatique et sur certains métiers supports, mais également sur les métiers d'ASC au HUB à l'horizon 2026.

FO revendique un changement de cap concernant l'appréciation des postes dans l'entreprise. Un poste ne peut être uniquement évalué par rapport à sa valeur hors

de l'entreprise mais il doit l'être aussi pour sa valeur dans notre organisation. Les métiers de l'exploitation (cadres et non-cadres) souffrent de ce paradigme. La robustesse opérationnelle, enjeu stratégique majeur, n'a pas de traduction concrète dans la politique de l'emploi. Exemple aussi à la DGI où nos cabines, pourtant synonymes de promesses clients, voient les emplois associés délaissés par la Direction alors que notre stratégie commerciale exigerait le contraire !

Acquisition de miles avec les billets GP



La Direction dit avoir reçu l'aval de l'URSSAF pour déclencher l'obtention de miles lors des voyages en billets GP (R1 ou R2) à partir du 1^{er} juin.

4 miles par euro dépensé sur le tarif hors taxes du billet seront crédités lors du voyage. Un salarié n'obtiendra pas de miles XP et restera sur le statut « explorer ».

Pourront bénéficier de l'acquisition de miles l'ouvrant droit mais aussi les passagers qui l'accompagnent s'ils ont une Flying Blue.

Ils bénéficieront alors des éléments ci-contre mais pas de la possibilité d'achat de surclassement ou d'accès salon.

La carte Flying Blue devra être ajoutée sur le site Air France après la création du dossier de réservation.



Options payantes :

- Wifi** : dépenser uniquement
- Bagages** : cumuler/dépenser
- Siège** : cumuler/dépenser
- Repas** : cumuler/dépenser
- SAF** : cumuler/dépenser + XP identique aux billets commerciaux



Personnel éligible :

- aux promos/Bonus de Miles : **OUI**
- aux promos/Bonus d'XP : **NON**

FO a rappelé les problématiques qui existent autour de nos facilités de transport. Et qu'avant de gagner des miles, une maîtrise des tarifs s'impose ! Sur le billet R2, qui n'est pas commercialisable, donc sous les radars de l'URSSAF en théorie, cela doit être possible !



Pour Adhérer scannez moi !

Christophe Malloggi
Secrétaire général



01.41.56.04.52



bureaucentral@sqfoaf.fr



www.foairfrance.fr